

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Participation enquête publique Pointe de la Fumée Fouras les Bains
De : Michaël Martinez
Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
Date : 18/05/2024 12:21

Madame, Monsieur,

Propriétaires d'un terrain en première ligne, nous souhaitons apporter mon soutien au projet de création d'un ouvrage de protection contre l'hydrodynamisme marin et de requalification et l'aménagement du secteur de la Pointe de la Fumée.

Ce projet, tout en s'inscrivant dans une dimension environnementale, offre une perspective de développement de la Pointe de la Fumée actuellement très peu fréquentée. En effet, il est actuellement impossible d'en faire le tour à pied. L'usage de la voiture y est trop fréquent. Il est d'ailleurs regrettable que ce projet ne soit pas plus ambitieux en matière environnementale, en restreignant l'accès aux véhicules motorisés. La mise en place d'un parking à l'entrée et non au bout de la Pointe serait plus ambitieux, avec la mise en place d'un système de navettes électriques pour accéder à l'embarcadère de l'île d'Aix. Cela permettrait d'offrir plus d'espace à la nature, de solutionner les difficultés de stationnement et de rendre cet espace plus accueillant pour les piétons et cyclistes.

Par ailleurs, il est important que l'aménagement de la Pointe de la Fumée offre des aires délimitées de stationnement aux engins ostréicoles qui aujourd'hui stationnent de manière anarchique le long des voies de circulation et des clôtures des habitations. Certains d'entre eux sont même laissés à l'abandon.

Enfin, ce projet est indispensable à la préservation de la Pointe de la Fumée. Propriétaires d'un terrain, nous constatons impuissants à l'érosion marine, avec la perte de plusieurs mètres de terrain en quelques années.

Je soutiens donc ce projet, tout en regrettant un aspect environnemental pas assez ambitieux.

Bien sincèrement.

Claire Thomine Martinez et Michaël Martinez,